**Dix-septième session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(21 octobre – 1er novembre 2013)**

**Nigeria**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 22 octobre 2013

Merci, Monsieur le Président. La France salue les efforts entrepris par le Nigéria depuis son premier passage à l’EPU et souhaiterait lui faire les recommandations suivantes :

1/ Mettre en place sans délai un moratoire sur les exécutions et **abolir la peine de mort** **en droit** ;

2/ Garantir le respect des droits de l’Homme dans le cadre de la **lutte contre le terrorisme** et veiller à ce que tous les auteurs de violations, dont les exécutions extrajudiciaires, soient poursuivis ;

3/ Etablir une procédure prévoyant **l’enregistrement immédiat des arrestations et des détentions de personnes** et prévoir l’alerte systématique de leurs familles ;

4/ Favoriser l’accès à la justice de l’ensemble des citoyens, en instaurant un **système d’aide judiciaire efficace** ;

5/ Continuer d’œuvrer en faveur des **droits des femmes**, notamment en luttant contre les mariages précoces, en respectant les droits des veuves, en éradiquant les mutilations génitales féminines et en respectant les droits sexuels et reproductifs ;

6/ Abroger toutes les dispositions donnant lieu à des **discriminations fondées sur l’orientation sexuelle ou l’identité de genre** ;

7/ Mettre un terme aux **expulsions forcées** dans le Sud et veiller à ce que des compensations et propositions de relogement soient effectivement accordées aux populations concernées ;

8/ Et veiller à la **transposition en droit interne** des Conventions internationales ratifiées.

Je vous remercie./.